

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08285 Numéro SIREN : 801 714 957 Nom ou dénomination : OPL CONSEILS
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2021 sous le numéro de dépôt 117081

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 768	3 263	7 505	4 362	3 142	72.03
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	250		250	250		
	Créances rattachées à des participations	43 969		43 969	48 862	4 893	10.01
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	54 987	3 263	51 724	53 474	1 750	3.27
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	15 593		15 593	227 089	211 496	93.13
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	712 931		712 931	187 845	525 087	279.53
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	728 525		728 525	414 934	313 591	75.58
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	783 512	3 263	780 249	468 408	311 841	66.57

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

43 969

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500	1 500		
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	649 016	325 235	323 782	99.55
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	650 666	326 885	323 782	99.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	320	188	132	70.07
	Emprunts et dettes financières diverses	772	112	660	590.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 580	2 460	120	4.88
	Dettes fiscales et sociales	125 910	116 763	9 147	7.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		22 000	22 000	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	129 582	141 523	11 941	8.44
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	780 249	468 408	311 841	66.57

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

129 582 141 523

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	409 583		409 583	424 318		14 735	3.47
Chiffre d'affaires NET	409 583		409 583	424 318		14 735	3.47
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			768			768	
Autres produits				2		2	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			410 351	424 320		13 969	3.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			27 808	19 826		7 983	40.26
Impôts, taxes et versements assimilés			453	457		4	0.88
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			646	381		264	69.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1			1	
Total des Charges d'exploitation (II)			28 908	20 664		8 244	39.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			381 443	403 656		22 212	5.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			523 450	62 502		460 948	737.49
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				21 011		21 011	100.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 882	684	2 198	321.24
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 882	684	2 198	321.24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 246	994	12 252	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	13 246	994	12 252	NS
2. Résultat financier (V-VI)	10 364	310	10 054	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	894 529	444 837	449 693	101.09
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	245 513	119 602	125 911	105.27
Total des produits (I+III+V+VII)	936 684	487 507	449 177	92.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	287 667	162 272	125 395	77.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	649 016	325 235	323 782	99.55

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 780 248.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 409 583.33 Euros et dégageant un bénéfice de 649 016.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 980		3 788
TOTAL	6 980		3 788
Autres participations	49 112		
TOTAL	49 112		
TOTAL GENERAL	56 092		3 788

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 768	10 768
TOTAL			10 768	10 768
Autres participations	4 893	0	44 219	44 219
TOTAL	4 893	0	44 219	44 219
TOTAL GENERAL	4 893	0	54 987	54 987

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 617	646		3 263
TOTAL	2 617	646		3 263
TOTAL GENERAL	2 617	646		3 263

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	646				
TOTAL	646				
TOTAL GENERAL	646				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	43 969	43 969	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 129	1 129	
Groupe et associés	8 592	8 592	
Débiteurs divers	5 872	5 872	
TOTAL	59 563	59 563	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	320	320		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 580	2 580		
Impôts sur les bénéfices	125 910	125 910		
Groupe et associés	772	772		
TOTAL	129 582	129 582		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital	10.0000	150			150

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	320
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220
Total	2 540

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	409 583
Total	409 583

OPL CONSEILS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 500 €

Siège social : 13, rue de Turenne 75004 PARIS

801 714 957 R.C.S.PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE PAR LE PRESIDENT DANS SON RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
--

Le Président propose d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 649 016,43 €, en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire s'élèverait à 4 326,78 € pour chaque action détenue.

Aux termes de l'article 200 A du Code général des impôts, ce dividende lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est imposé à l'impôt sur le revenu par application du prélèvement forfaitaire unique calculé au taux de 12,8%.

A ce titre, il est au préalable soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement forfaitaire non libératoire, calculé au taux de 12,8%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Toutefois, sur option expresse, globale et irrévocable du contribuable, le dividende peut être imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas il est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dans les conditions prévues à l'article 153-3, 1° à 4° du Code général des impôts.

Enfin, les prélèvements sociaux de 17,2% sur les revenus de parts et d'actions sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes au profit d'associés personnes physiques.

Le dividende serait mis en paiement à compter de ce jour.

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 21 JUIN 2021**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 649 016,43 €, et décide, conformément à la proposition de la présidence, de l'affecter en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire s'élève à 4 326,78 € pour chaque action détenue.

Aux termes de l'article 200 A du Code général des impôts, ce dividende lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est imposé à l'impôt sur le revenu par application du prélèvement forfaitaire unique calculé au taux de 12,8%.

A ce titre, il est au préalable soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement forfaitaire non libératoire, calculé au taux de 12,8%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Toutefois, sur option expresse, globale et irrévocable du contribuable, le dividende peut être imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas il est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dans les conditions prévues à l'article 153-3, 1° à 4° du Code général des impôts.

Par ailleurs, l'associé unique prend acte de ce que les prélèvements sociaux de 17,2% sur les revenus de parts et d'actions sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes au profit d'associés personnes physiques.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Pour extrait,
Le Président,



Olivier PARCHEMINEY